Image not found or type unknown

Testament ou donation en cas de remariage

Par **Fripouille50860**, le **15/01/2014** à **14:53**

Bonjour,

Mon mari et moi sommes mariés depuis 2 ans et nous avons tous les deux des enfants issus d'une première union. Nous n'avons pas d'enfant en commun. Depuis 1 an, nous sommes propriétaires d'un bien immobilier.

Pour l'instant, nous n'avons pas rédigé de donation ni de testament.

Qu'est il préférable d'établir, une donation entre époux ou un testament afin qu'en cas de décès de l'un de nous, le survivant puisse conserver l'intégralité du bien immobilier sa vie durant ?

Merci de vos réponses

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés